

Côtes - d'Armor

Le département compte
deux anciens « quartiers* » des affaires maritimes :
Paimpol et Saint-Brieuc

Les Côtes-d'Armor disposent d'un littoral réparti en côtes rocheuses et sableuses et comptent une île du Ponant (Bréhat). Son linéaire côtier est de 975 kilomètres. 464 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral. Sources : SHOM limite terre-mer ; MTECT sentier du littoral 2019

Dans les zones d'emploi littorales, 7 700 emplois maritimes sont répertoriés.

Tourisme, produits de la mer, industrie navale, transport et travaux publics maritimes et fluviaux, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, services para-pétroliers et para-gaziers offshore, intervention publique dans le maritime, assurances maritimes inclus. Source : Les emplois de l'économie maritime en 2017, Service des données et études statistiques (SDES) 01/2021.

Avec 1 185 emplois (ETP, équivalent temps plein), l'activité de l'économie bleue au sens strict du Pays de Saint-Brieuc génère 193 millions d'euros de production et 74 millions d'euros de valeur ajoutée. L'activité des produits de la mer est le secteur prédominant (61 % de la production pour 70 % des ETP).

Produits de la mer, transport maritime et services portuaires, administration publique maritime, industrie navale, activités sportives, récréatives et de loisir, formation et recherche, associations. En incluant l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral, les chiffres sont respectivement de 328 et 144 millions d'euros, 2 522 ETP. Ces chiffres n'incluent pas les impacts indirects et induits. Source : Étude sur l'économie bleue sur le territoire du pays de Saint-Brieuc, Vertigolab 04/2022.

Les ports

Le conseil départemental a créé en 2021 une société publique locale, Eskale Armor dans le but de gérer à terme l'ensemble des ports costarmoricaïns (plaisance, pêche et commerce).

En totalité, le département compte 27 points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché. Deux ports y sont équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux.

Deux ports de commerce y sont présents : Le Légué (Saint-Brieuc) et Tréguier.

Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département.

15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités. Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places,
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places,
- Côte de Penthièvre : 1 224 places,
- Côte d'Émeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Sources : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015 ; DDTM/DML 22

Le consortium, créé pour le développement d'une filière hydrogène dans les Côtes-d'Armor, réunit Saint-Brieuc agglomération, la CCI des Côtes-d'Armor, le syndicat départemental d'énergie et la Banque des

territoires. Le cluster hydrogène Côtes-d'Armor a été créé en 2021 pour développer les usages hydrogène, informer et former les entreprises.

Environnement marin

35 hectares ont été acquis par le Conservatoire du littoral en 2022 sur 12 sites différents. Parmi eux, plus de 12 hectares concernent la baie de la Fresnaye (Fréhel).

L'association Récifs Goëlo a organisé, en lien avec le Cresco (Muséum national d'histoire naturel, cf page 80), l'immersion de récifs artificiels dans la baie de Paimpol. Un inventaire des espèces est organisé pour trois ans pour le compte du muséum.

7 ports certifiés Ports propres (Saint-Cast Port d'Armor à Saint-Cast-le-Guildo et Dahouët sur la commune de Pléneuf-Val-André).

Label Pavillon bleu* :

- 1 commune : Trévou-Tréguignec pour la plage de Trestel.
- 3 ports (Binic, Paimpol et Saint-Quay Port d'Armor).

Sources : Conservatoire du littoral ; MNHN ; Ports propres ; Pavillon bleu

Énergies marines renouvelables

L'année 2022 a été marquée par l'avancée des travaux pour la construction du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc et de son raccordement. L'État a conduit une concertation permanente avec les acteurs concernés par ces travaux.

Deux comités de gestion et de suivi ont été réunis par le préfet des Côtes-d'Armor durant l'année 2022. Le préfet maritime a été en relations constantes avec les pêcheurs pour définir les limites du périmètre

du chantier adaptées autant que possible au juste besoin des contraintes techniques des travaux. Une instance de concertation et de suivi co-présidée par le préfet des Côtes-d'Armor et le préfet maritime, rassemblant toutes les parties prenantes, a eu lieu en février 2022.

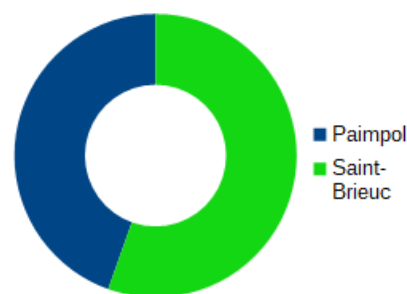
L'objectif est une mise en service des premières éoliennes en 2023.

Pêche professionnelle maritime

285 navires de pêche professionnelle⁽¹⁾

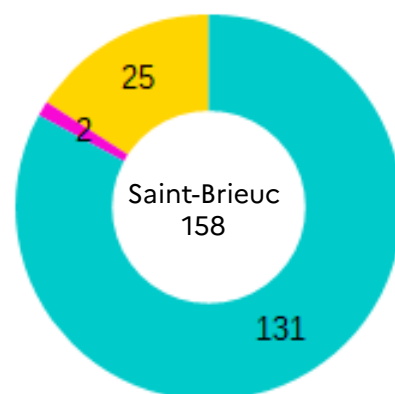
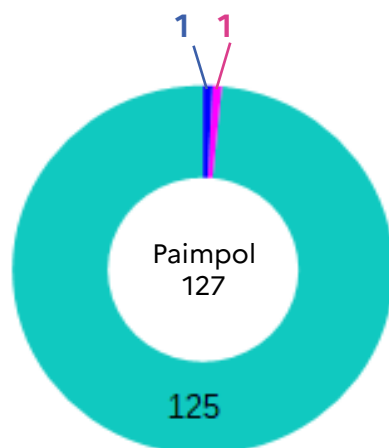
90 % des navires sont armés en petite pêche*

L'âge moyen des navires est de 31 ans



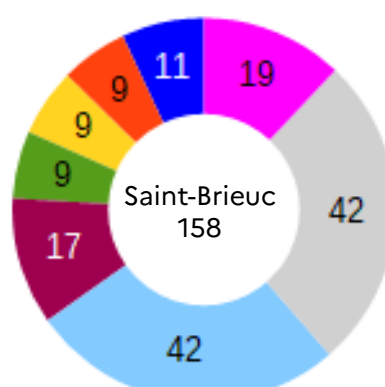
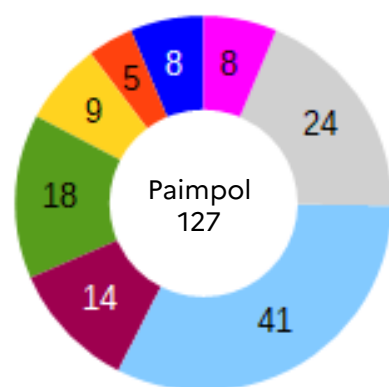
Navires par genre

- Pêche côtière*
- Petite pêche*
- Pêche au large*
- Cultures marines pêche*



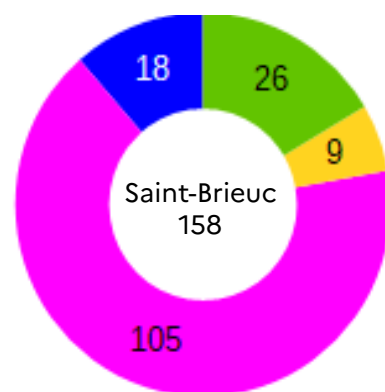
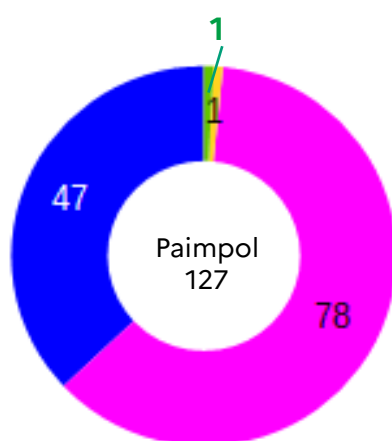
Navires par âge

- - 5 ans
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- + 50 ans



Navires par longueur

- inférieure à 8 m
- inférieure à 12 m
- inférieure à 16 m
- inférieure à 25 m



Principaux métiers parmi les navires actifs dans le département : 36 % de dragueurs, 27 % de chalutier* non exclusifs, 10 % de fileyeurs/caseyeurs*, 9 % de

chalutiers exclusifs, 5 % de caseyeurs, 5 % pratiquant divers métiers côtiers.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2021)

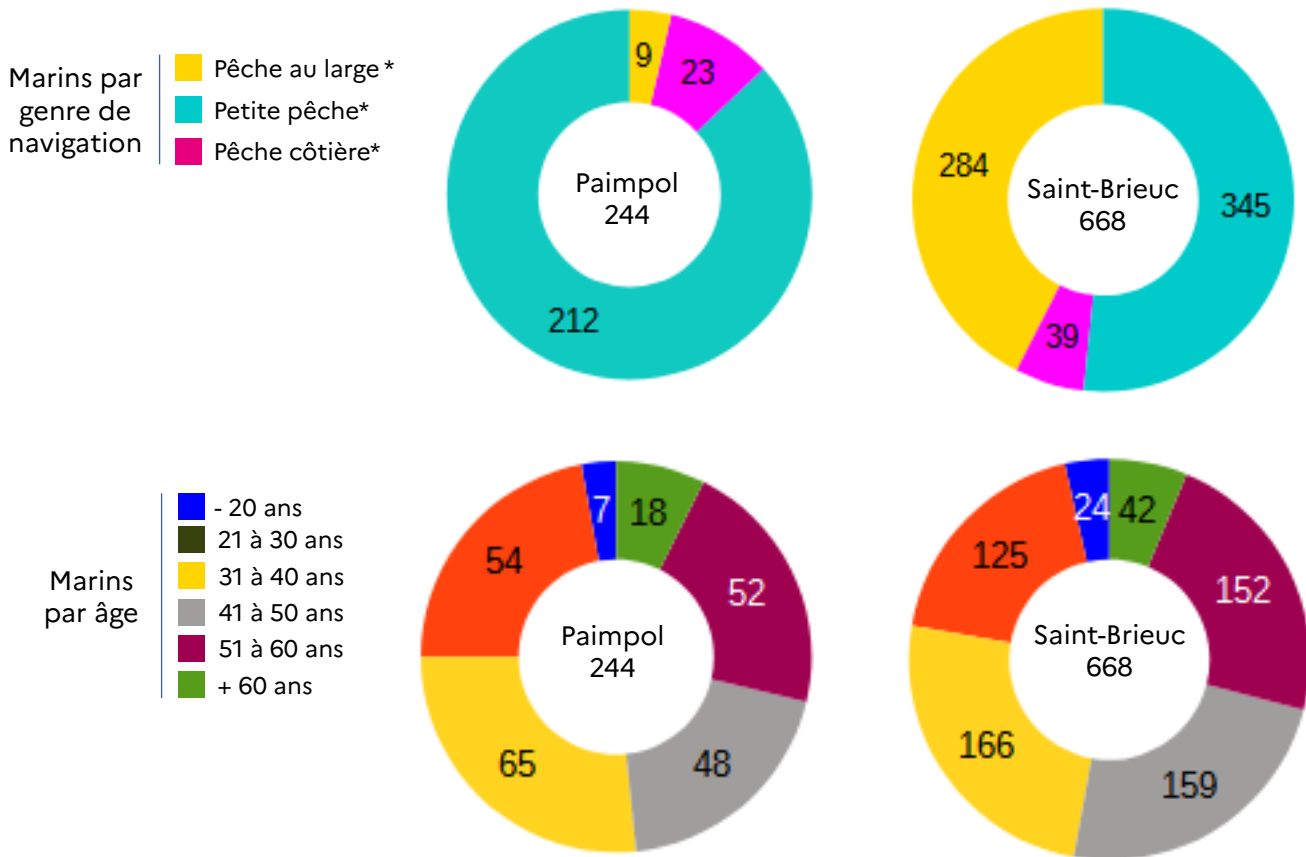
(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM

912 emplois de marins-pêcheurs⁽¹⁾

Parmi les marins-pêcheurs des Côtes-d'Armor :

- 8 femmes
- 121 marins étrangers, dont 68 originaires de l'Union européenne. Au nombre de 45, les marins originaires du Portugal sont les plus nombreux.



Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

2022 est à nouveau une année record depuis la création des criées en 1978, après une année 2021 déjà exceptionnelle.

Les volumes sont dopés par la coquille Saint-Jacques, espère phare des criées, mais aussi par le poisson.

Plus de 200 navires (en petite pêche* et pêche côtière*) ont une licence pour pratiquer la pêche à la coquille Saint-Jacques dans les eaux costarmoricaines.

La production de coquillages couvre 51 % du volume et 36 % de la valeur commercialisés en criée. Elle augmente de 13 % en volume et 18 % en valeur par rapport à 2021.

Les céphalopodes, qui représentent 7 % du volume et 12 % de la valeur, sont également bien valorisés grâce à la mise en place d'une démarche qualité. Leur production augmente de 29 % en volume et 32 % en valeur.

Avec 42 % du volume et 50 % de la valeur, la commercialisation des poissons augmentent respectivement de 2 % et de 7 %.

Enfin, les crustacés progressent aussi de 10 % en volume (1 % de la production) et de 17 % en valeur (1,56 % du total).

(1) Statistiques emplois déclarés en fonction du quartier* d'armement du navire. Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2022

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
25 079 tonnes (9 %)
75,36 millions d'euros (13,7 %)
3,00 €/kg (4,4 %)

| | Quantité (tonnes) | Variation 2022/2021 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2022/2021 (%) | Prix moyen (€/kg) | Variation 2022/2021 (%) |
|----------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| Erquy | 14 206 | 9,4 | 42,21 | 16,6 | 2,97 | 6,6 |
| Saint-Quay-Portrieux | 10 873 | 8,4 | 33,15 | 10,2 | 3,05 | 1,7 |

Criée d' Erquy

Commercialisation totale :
14 206 tonnes (9,4 %)
42,21 millions d'euros (16,6 %)
2,97 €/kg (6,6 %)

| Espèces principales | Quantités (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (M€) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|--------------------|--|-------------|--|-------------------|
| COQUILLE SAINT-JACQUES | 3 240 | 29 | 7,12 | 22 | 2,20 |
| GRONDIN ROUGE | 881 | 8 | 0,76 | 2 | 0,86 |
| BUCCIN dit BULOT | 821 | 7 | 1,24 | 4 | 1,51 |
| BAUDROIE | 774 | 7 | 4,53 | 14 | 5,85 |
| CONGRE | 710 | 6 | 0,80 | 2 | 1,13 |
| AMANDE DE MER | 704 | 6 | 0,38 | 1 | 0,54 |
| SEICHE COMMUNE | 569 | 5 | 2,23 | 7 | 3,92 |
| ÉGLEFIN | 541 | 5 | 1,43 | 4 | 2,64 |
| ÉMISSOLE | 403 | 4 | 0,56 | 2 | 1,39 |
| SAINT-PIERRE | 325 | 3 | 5,01 | 16 | 15,42 |

Au niveau national, la criée occupe la 5^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de grondin rouge, de limande-sole, de Saint-Pierre, de congre et de tacaud.

Crée de Saint-Quay-Portrieux

Commercialisation totale :
10 873 tonnes (8,4 %)
33,15 millions d'euros (10,2 %)
3,05€/kg (1,7 %)

| Espèces principales | Quantités (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (M€) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|--------------------|--|-------------|--|-------------------|
| COQUILLE SAINT-JACQUES | 4 480 | 46 | 10,13 | 33 | 2,26 |
| ÉGLEFIN | 794 | 8 | 1,79 | 6 | 2,25 |
| SEICHE COMMUNE | 518 | 5 | 2,00 | 6 | 3,86 |
| BAUDROIE | 428 | 4 | 2,50 | 8 | 5,84 |
| GRONDIN ROUGE | 326 | 3 | 0,28 | 1 | 0,86 |
| CALMAR | 276 | 3 | 1,94 | 6 | 7,03 |
| MERLAN | 261 | 3 | 0,67 | 2 | 2,57 |
| ÉMISSOLE | 261 | 3 | 0,31 | 1 | 1,19 |
| CONGRE | 212 | 2 | 0,24 | 1 | 1,13 |
| MERLU COMMUN | 206 | 2 | 0,74 | 2 | 3,59 |
| SAINT-PIERRE | 144 | 1 | 2,12 | 7 | 14,72 |

Au niveau national, la criée occupe la 6^{ème} place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation de raie lisse.

Le mareyage

Le département compte sept entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

26 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par la DDTM/DML.

26 licences de pêche à pied professionnelle sont délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

2 830 tonnes d'algues de rive ont été récoltées en 2021 dans le département.

Pour la saison 2021, le tonnage de coquillages pêchés était estimé à 84 tonnes, réparti ainsi :

- 16 449 kilos de coques,
- 63 292 kilos de palourdes japonaises,
- 1 080 kilos de patelles,
- 139 kilos de vers,
- 1 603 kilos d'huîtres creuses,
- 126 kilos de poissons,
- 1 539 kilos de moules.

Source : DDTM/DML 22 ; CRPME* de Bretagne, programme Agrid

Les structures professionnelles de la pêche

Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Pordic. La composition de son conseil a été renouvelée en 2022.

Sept coopératives d'avitaillement et deux structures prenant en charge la gestion administrative

des navires sont également présentes dans le département.

L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour espèce cible la coquille Saint-Jacques. Elle compte 181 adhérents.

Aquaculture marine

Le littoral costarmoricain est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye, baie de l'Arguenon).

Il compte 1 441 concessions attribuées à 240 détenteurs pour une superficie totale de 1 216 hectares et 167 kilomètres de bouchots. 67 % des concessions relèvent de l'ancien quartier de

Paimpol (983 hectares et 7,6 kilomètres) pour 249 concessionnaires.

Source : DGAMPA/SDNUM 2021

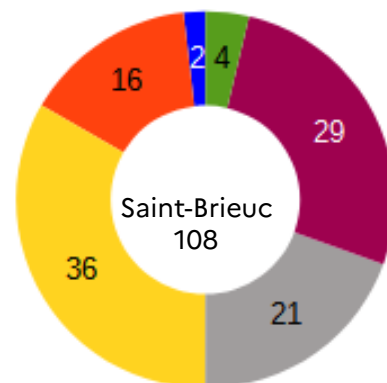
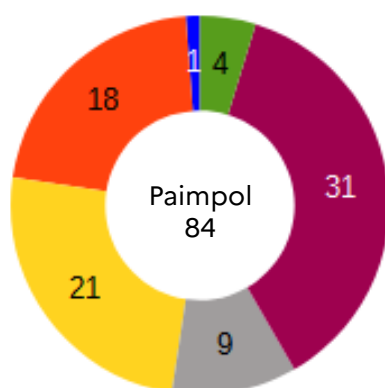
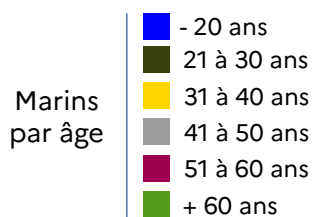
84 entreprises conchylicoles ont leur siège dans le département pour un effectif total permanent de 384 personnes (483 ETP). La production de coquillages vendus à la consommation peut être estimée à plus 7 364 tonnes pour plus de 18 millions d'euros. Les moules représentent 74,5 % du volume et 64,8 % de la valeur commercialisés, les huîtres 25 % du volume et près 35 % de la valeur.

Source : Agreste enquête aquaculture 2021

90 navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et 192 emplois de marins⁽²⁾

Parmi ces marins :

- 33 femmes
- 2 marins étrangers



Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins ; les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine

La pisciculture

Cinq concessionnaires sont comptabilisés en pisciculture.

France Turbot, spécialisé dans l'écloserie et le grossissement du turbot appartient au groupe Gloria Maris (cf page 40). Ses produits respectent un cahier des charges sous label rouge.

L'algoculture

7 concessions exclusivement algocoles sont accordées sur le domaine public maritime pour une surface de 45,2 hectares. Une autre concession concerne des algues brunes et l'élevage de poissons.

Le Centre d'étude et de valorisation des algues (cf page 43) dispose également d'une concession pour des algues et des coquillages.

Source : DDTM/DML 22

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires Source : DGAMPA/SDNUM (2) Statistiques emplois déclarés en fonction du quartier* d'armement du navire. Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2022

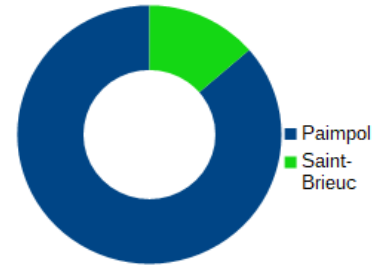
Transport maritime

22 navires⁽¹⁾ actifs

Parmi les navires immatriculés dans le département :

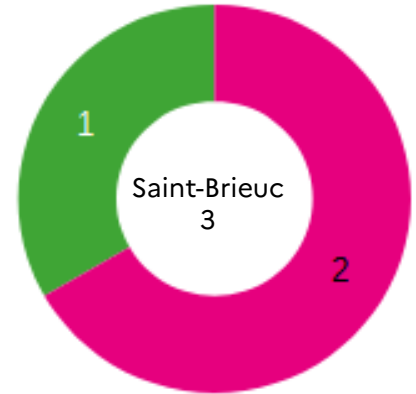
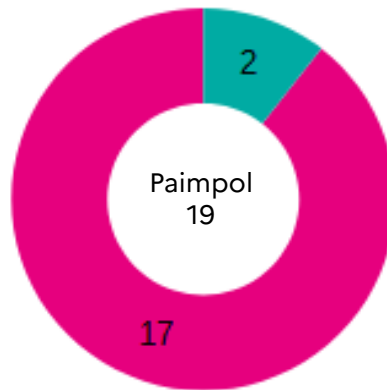
13 navires de moins de 20 ans.

6 navires de moins de 16 mètres,
1 navire de plus de 25 mètres.



Navires par genre

- Pilotage*
- Navigation côtière*
- Cabotage* national



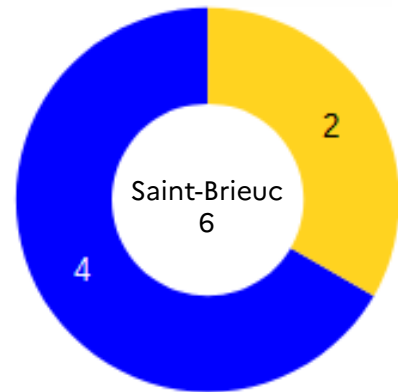
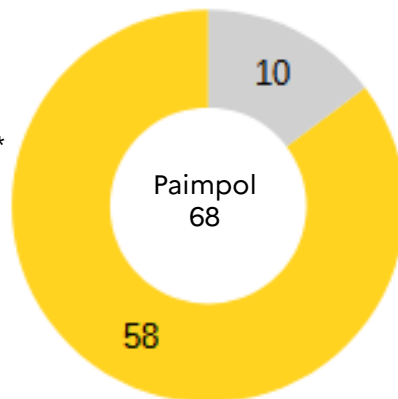
74 emplois de marins⁽²⁾

4 femmes sont répertoriées parmi les 74 marins actifs sur les navires armés au transport.



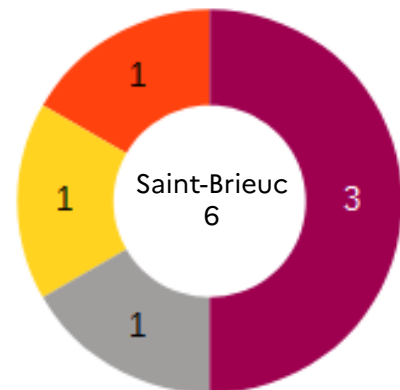
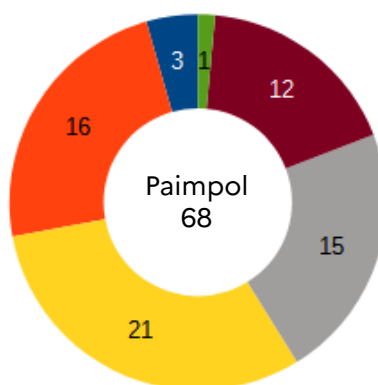
Marins par genre de navigation

- Navigation côtière*
- Cabotage* national
- Pilotage*



Marins par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires *Source : DGAM-PA/SDNUM* (2) Statistiques emplois déclarés en fonction du quartier* d'armement du navire. *Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2022*

Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port.

Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

Les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse en 2013, avec 321 000 tonnes de marchandises. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

Le trafic marchandises

324 599 tonnes de marchandises ont transité en 2022 par les ports de commerce du Légué à Saint-Brieuc et de Tréguier impactés par l'instabilité du commerce international, soit 23 % de moins qu'en 2021. Les importations représentent 76 % du trafic.

262 798 tonnes de marchandises sont enregistrées au port du Légué (-24 %). Les produits agroalimentaires sont majoritaires avec 37 % du total. Ils sont suivis par le minéral pour 26 % (l'exportation de produits à base de kaolin poursuit son augmentation), puis le bois (15 %) et les amendements (10 %).

120 escales y sont enregistrées, contre 159 en 2021. 84 % des navires pratiquent le cabotage international*, les autres sont armés en navigation côtière*.

61 801 tonnes sont comptabilisés au port de Tréguier, soit une chute de 20 %. Pour 82 %, il s'agit d'amendements. Ils sont suivis par les sables et graviers qui représentent 18 % du trafic. 38 navires y ont fait escale, contre 44 en 2021, dont 35 côtiers* et 3 navires armés au cabotage international*.

239 mouvements de navires ont été effectués par les pilotes de la station de pilotage* des Côtes-d'Armor.

Sources : CCI 22 ; DDTM/DML 22

Industrie navale

203 navires ont été accueillis sur le site de Saint-Brieuc - Le Légué dédié à la réparation navale, contre 192 en 2021. La plupart de ces navires sont des navires de pêche (168).

Le site de réparation navale de Paimpol a pour sa part reçu 276 navires, contre 284 en 2021.

Source : CCI 22

6,7 millions d'euros de navires et bateaux ont été exportés à partir des chantiers du département en 2022.

Source : Direction générale des douanes

Plaisance, loisirs nautiques et pêche de loisir

38 849 bateaux de plaisance immatriculés

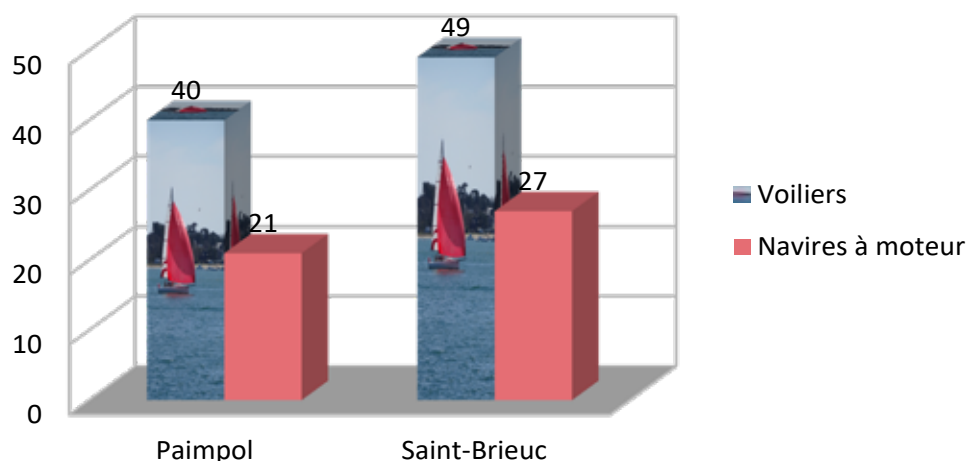
Le nombre de bateaux de plaisance immatriculés dans le département augmente de 1 %.

Le département compte :
65 % de bateaux à moteur.
4 % de la flotte métropolitaine.

| | Nombre de bateaux de plaisance immatriculés (2021) |
|--------------|--|
| Paimpol | 23 022 |
| Saint-Brieuc | 15 827 |

Les bateaux ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 53 % de la flotte à Paimpol et 56 % à Saint-Brieuc.

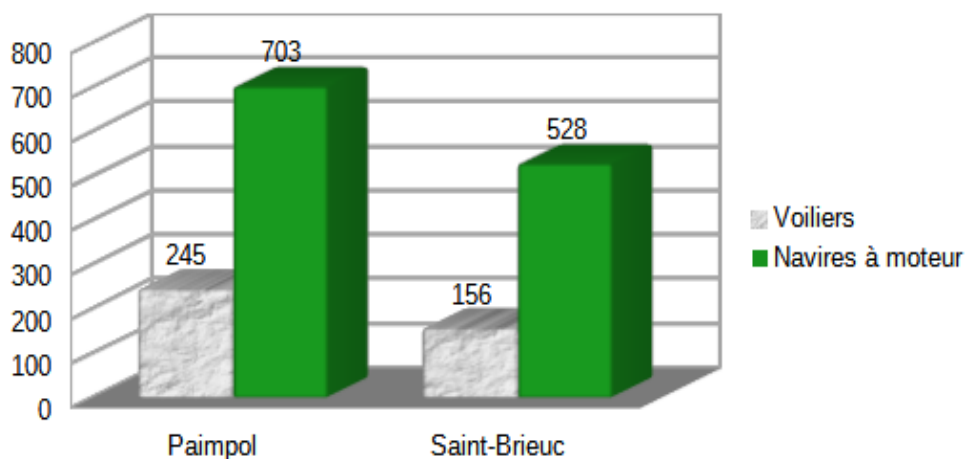
137 premières immatriculations en 2022



premières immatriculations diminuent de 18 %.

1 632 mutations de propriété en 2022

Les mutations de propriété diminuent de 15 %.



Les permis mer

20 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

2 344 permis plaisance côtiers ont été délivrés en 2022.

Source : DDTM/DML 22

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département

(plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

86 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*.

Source : DDTM/DML 22

La DIRM NAMO délivre les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Les manifestations nautiques

149 manifestations nautiques sont enregistrées par l'administration en 2022.

Parmi elles, la fête de la coquille Saint-Jacques est emblématique du département. Son objet est la

découverte de la pêche de la coquille et elle se déroule annuellement dans la baie de Saint-Brieuc. Les dix navires de pêche mobilisés peuvent embarquer jusqu'à 3 000 personnes sur deux jours.

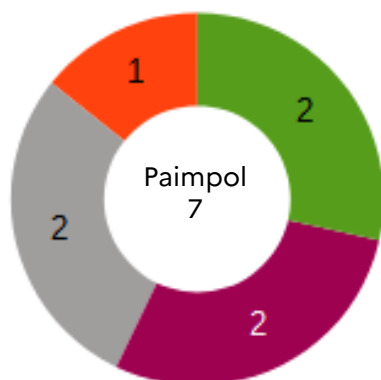
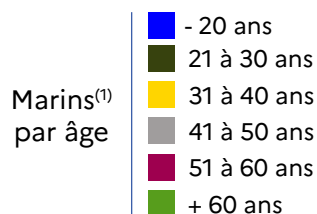
Source : DDTM/DML 22

Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 44 | 74,5 | 8,7 | 2,5 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 115 | 295 | 23,3 | 9 |
| Industries, commerces et services | 138 | 363 | 44,5 | 18 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

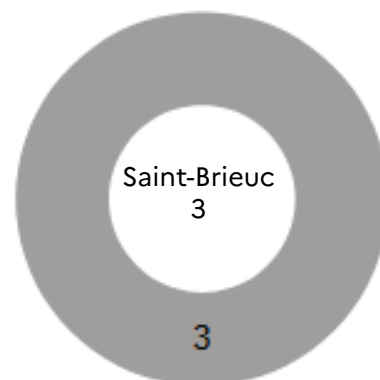
Plaisance professionnelle



3 femmes font partie de ces 10 marins.

8 navires⁽²⁾ de plaisance professionnelle sont immatriculés dans le département, 7 sont armés en navi-

gation côtière*, le huitième est armé en cabotage* national.



(1) Statistiques emplois déclarés en fonction du quartier* d'armement du navire. Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2022 (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires Source : DGAMPA/SDNUM

Sécurité maritime

503 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

695 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large des Côtes-d'Armor ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO situé à Plouarzel (Corsen), sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

450 bénévoles de la SNSM, structure essentielle

pour le sauvetage maritime, sont présents dans le département. La SNSM y dispose de 17 moyens nautiques pour 10 stations permanentes.

Les centres de sécurité de la DIRM NAMO assurent les visites de sécurité des navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

(1) Opérations dans les ports et accès, la bande des 300 mètres des plages et les eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO ; SNSM 2021

Formation maritime et recherche

Le département compte de nombreuses structures de formation et de recherche axées sur le maritime.

163 élèves en formation initiale ont été accueillis dans le secondaire au lycée professionnel maritime Pierre Loti de Paimpol à la rentrée scolaire 2022. L'établissement assure des formations initiales et

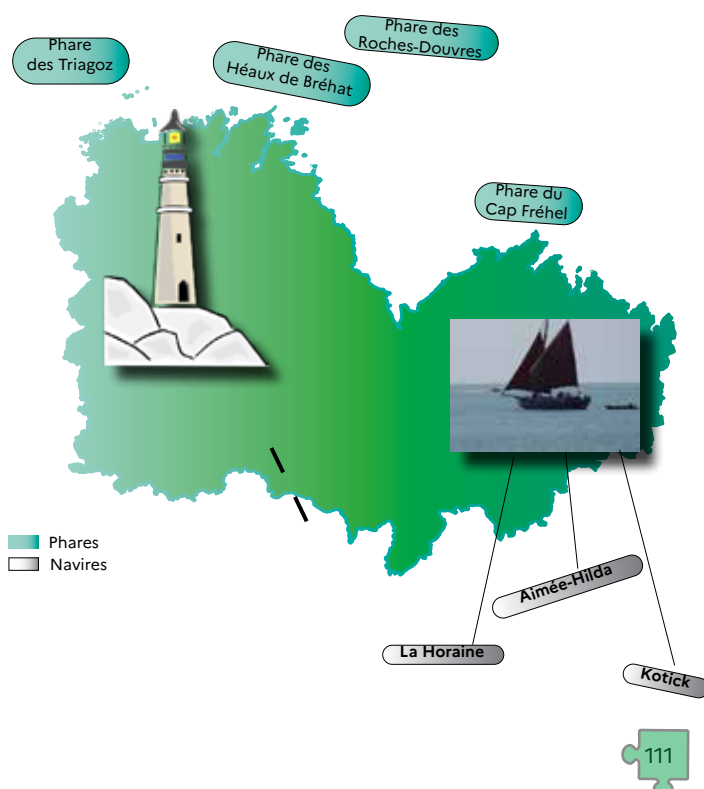
continues pour la pêche, le commerce et la plaisance professionnelle. Il accueille une classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section de bac professionnel « maintenance nautique ».

Patrimoine maritime

Sont protégés au titre des monuments historiques :

- 4 phares
- 3 navires et bateaux

Sources : DIRM NAMO ; DRAC Bretagne



44 600 personnes ont visité le phare du cap Fréhel ouvert au public.

